



Université d'automne Jeunesse Education Populaire

**Conseiller.e technique et pédagogique/Conseiller.e d'éducation
populaire :
un même métier à reconstruire sur des bases statutaires
réhabilitées**

**Du 22 au 24 novembre 2021
Ecole nationale de Voile et des Sports
Nautiques (ENVSN) de Saint-Pierre-Quiberon**

**Intersyndicale
EPA-FSU/SEP-UNSA/SNPJS-CGT**



Université d'automne Jeunesse Education populaire

**Conseiller.e technique et pédagogique,
Conseiller.e d'éducation populaire :**

**un même métier à reconstruire
sur des bases statutaires réhabilitées**

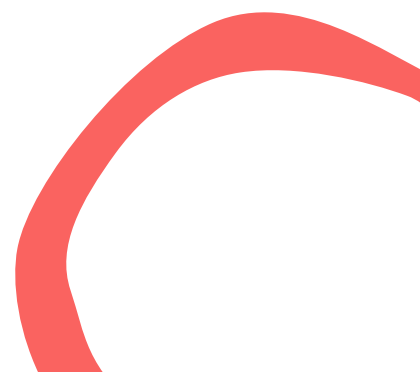


Table des matières

Une université d'automne : pour quoi faire ?	5
Les participants à l'université d'automne	9
Première séquence	11
Une histoire du métier à partager	
Premier atelier	31
Dis ! c'est quoi ton métier ?	
Deuxième séquence	33
Dis ! c'est quoi l'article 10, le contrat d'objectifs ?	
Deuxième atelier	39
Le contrat d'objectifs dans les services	
Troisième séquence	43
Les spécialités, retours sur le travail engagé avec la DJEPVA sur les spécialités	
Troisième temps d'atelier	55
Les spécialités dans les services, état des lieux	
Evaluation de l'université d'automne	63
La clôture de l'université d'automne en plénière	65
<i>Annexe : glossaire</i>	67

Une université d'automne pour quoi faire ?

Les choix politiques de la décennie 2010-2020 ont transformé profondément le sens et les modalités d'intervention des personnels Jeunesse et Sports : RGPP, REATE, MAP, mise sous gestion administrative et politique des ministères sociaux. Pendant la période, nos trois organisations syndicales ont mené le combat pour une réaffirmation de la dimension éducative des politiques publiques de notre champ en demandant la création d'un pôle éducatif interministériel. Le transfert de la DJEPVA au ministère de l'Education Nationale a été un premier pas. Il a permis l'ouverture d'un chantier sur le métier et le statut de CEPJ qui a débouché sur un nouvel arrêté de spécialités, une réforme statutaire et un nouveau concours. Le transfert de tout Jeunesse et Sports à l'Education Nationale, et en particulier sa gestion par la DGRH de l'EN rend nécessaire et urgent d'affirmer que nos métiers JEP (CEPJ et CTPS) relèvent de la mission éducative tout au long de la vie de l'Etat. Cependant si notre cadre statutaire est aujourd'hui plus protecteur qu'il n'a jamais été, les politiques publiques du champ de l'éducation populaire et leurs modalités de mise en œuvre par un management d'indicateurs, isole les CEPJ et les CTPS-JEP.

Cet isolement génère des souffrances, de la perte de sens, bloque les initiatives de mise en réseau.

Dans un contexte de remise en cause des cadres statutaires de toute la Fonction Publique, le danger est grand de se voir expropriés de nos métiers faute de disposer des outils et de la force d'un collectif.

L'université d'automne des CEPJ et ses suites portent cette ambition.

Le pôle éducatif créé depuis janvier 2021 : la genèse de cette université.

L'adossement de Jeunesse et Sports à l'Education nationale est marqué par une focalisation sur les programmes (service national universel en premier lieu) dans une méconnaissance des fonctions et métiers JEP par les recteurs et DASEN.

La DJEPVA est « renouvelée » sans donner la moindre perspective de prise en

considération visant à restaurer une dimension éducative du métier de CEPJ fondé sur des capacités d'expertises liées aux six spécialités statutaires (voir ci-après).

La Formation Professionnelle Statutaire (initiale et continue) est insatisfaisante.

Les lauréat.e.s du concours CEPJ se voient présenter une « culture métier » banalisée, au gré des représentations qu'en ont les corps d'encadrement, les directions de stage, les gestionnaires de la DJEPVA.

L'isolement des collègues est grandissant sous le double effet des destructions d'emplois d'une part et des fonctionnements en silos territoriaux et d'une segmentation par programmes de nos services d'autre part.

L'étude du CNAM est en panne et la DJEPVA comme les DRAJES, mais aussi une bonne part de collègues ne s'y investit pas pour en faire un objet et un sujet de stimulation et d'analyse.

Les divisions et stratégies syndicales, hormis l'intersyndicale JEP (UNSA-FSU-CGT), conduisent les organisations syndicales à travailler plus leurs singularités que la recherche d'unité.

Les 3 organisations syndicales majoritaires dans les instances paritaires (EPA-FSU ; SEP-UNSA ; SNPJS-CGT) portent l'ambition de proposer une alternative à cette incurie ministérielle.

Favoriser des perspectives malgré tout

La Présidentielle de 2022, en perspective lors du démarrage de l'université d'automne et désormais l'entrée dans un nouveau quinquennat (2022-2027) sont des moments d'exposition d'enjeux de société.

La résurgence d'idéologies identitaires décomplexées, la prise de distance grandissante vis-à-vis du « politique » mais aussi de la société civile organisée devraient inciter au sursaut et à la dynamisation de la conscience critique. En faire une mission d'intérêt général et de service public devrait s'imposer. Pour cela il convient de dégager ce qui « justifie » dans ses fondamentaux – non pas dans son instrumentalisation actuelle – un corps de fonctionnaires d'Etat relevant de la mission éducative tout au long de la vie.

Porter un regard critique et actualisé sur les CEPJ/CTPS JEP pour en faire valoir l'utilité est primordial mais aussi pour en

pointer les mésusages institutionnels liés au matriciel des ministères sociaux et aux menaces d'un autre matriciel désormais : celui de la DGRH et du secrétariat général du MENJS.

Ce travail d'analyse, de confrontations, ne relève pas d'un *lamento*, ni d'une glorification de posture professionnelle, mais d'un enjeu de politique publique avec un regard lucide posé sur les compétences des collectivités, de l'Etat, mais aussi sur les évolutions européennes en matière de politiques de jeunesse, d'éducation permanente, d'action culturelle et de construction citoyenne.

Sans cette ambition d'éducation tout au long de la vie comment les métiers de CEPJ/CTPS JEP peuvent-ils résister au moule d'une administration réduisant l'emploi public à peau de chagrin ?

EPA-FSU, SEP-UNSA, le SNPJS-CGT, considèrent que ni les élections politiques (présidentielles et législatives), ni les élections professionnelles dans la fonction publique en 2022 ne posent d'interdit à travailler ensemble des espaces de reconstruction. Ces trois syndicats veulent

témoigner de ce que peut être un travail commun pour dégager du sens, sans naïveté, sans concurrence ni volonté de capter des voix ou des adhésions car l'ambition est plus large : refonder un métier.

Des préoccupations et visions partagées pour tenter un cheminement intersyndical

- Partir des politiques publiques et du cadre statutaire justifiant un emploi public
- Oser interroger le travail de la DJEPVA, sa responsabilité pour porter une mission
- Reconstituer les réseaux régionaux et un réseau national autour des spécialités
- Affirmer la nécessité d'expérimenter en partant des territoires et pratiques sociales
- Ne pas être victimes du présent, ne pas penser le métier à partir de son quotidien imposé
- Penser les implications sur les programmes, décloisonner, sortir des tâches pour innover
- Prouver que c'est possible, oser affirmer la part de liberté d'initiative éducative
- Valoriser toutes les fonctions statutaires (expérimenter, former, innover, accompagner...)
- Entretenir la pluralité, sans rechercher la pratique unique et stéréotypée du métier de CEPJ
- Se former, entretenir ses compétences en cohérence avec les pratiques
- Travailler avec tous les publics, pas seulement les jeunes, les élus, la société civile...
- Définir les contours du métier au regard d'enjeux sociétaux : éducation, écologie, démocratie...

Objectifs de l'Université d'automne

1. **Travailler la notion d'expertise liée à un domaine de savoirs constitués, de « compétences »** métiers en lien avec le décret statutaire CEPJ et les nouvelles spécialités
2. **Diffuser les pratiques professionnelles actuelles et celles portées dans les mandats syndicaux** : identités professionnelles, lier pratique et cadre statutaire, échanges d'outils de pratiques, de techniques, de stratégies...
3. **Renforcer la mutualisation** entre pairs : favoriser l'esprit de compagnonnage entre pairs, entre nouveaux et anciens CEPJ
4. **Valoriser le métier de CEPJ et reconnaître ses différentes modalités d'exercice** : corps d'avenir ou fantasmé, entre attaché et inspecteur, chargé de dossier ou de pilotage, comment passer du tableur au terrain...

Format

Cette université d'automne a été organisée en tant que **stage syndical** se déroulant du lundi 22 novembre 2021 (14h) au mercredi 24 novembre 2021 (12h), à l'Ecole Nationale de Voile (Saint-Pierre de Quiberon). Elle a réuni près de 50 collègues invités par les 3 syndicats.

La prise en charge des frais d'organisation, d'hébergement, de déplacement a été entièrement mutualisée. Les rencontres ont alterné des apports historiques, juridiques, des débats en plénier avec des échanges en ateliers.

Précision sur la mobilisation des participants

L'inscription des participants a été effectuée sur la base de 20 personnes pour EPA et 20 personnes pour le SEP, 10 pour le SNPJS. Chacun des trois syndicats privilégiant la présence d'agents impliqués dans les instances locales tout en assurant au mieux la présence des collègues nouvellement recrutés mais aussi en ayant connaissance de :

- Leur spécialité de concours,
- Leur spécialité éventuellement pratiquée,
- Leur spécialité éventuellement revendiquée.

Le fait de ne pas avoir de spécialité pratiquée ou revendiquée n'était pas un obstacle en soi pour s'inscrire. Mais **l'objectif était de traiter des spécialités à faire vivre et du caractère syndical de l'Université. Il ne s'agissait donc pas de débattre du bienfondé des spécialités mais de leurs contenus, de la diversité de leurs déclinaisons possibles, des formes d'organisation à réunir, des réseaux collaboratifs à créer, etc.**

Pour rappel les spécialités dont il est question sont :

- Anthropologie sociale et culturelle, expertise des territoires ;
- Éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture scientifique et technique ;
- Pratiques culturelles et artistiques, parcours d'éducation et d'expression artistique ;
- Sciences économiques et juridiques, pratiques associatives et coopératives ;
- Sciences de l'éducation et territorialisation des politiques éducatives ;
- Sciences et techniques de la communication et pratiques numérique.

L'Université n'est pas pensée pour livrer des recettes et formater mais pour ouvrir des pistes et dégager des éléments d'harmonisation des pratiques dans la perspective de la construction de réseaux de travail et échanges réciproques de savoirs.

Les participants à l'université d'automne

(par ordre d'arrivée dans le métier)

Didier HUDE
Ex-DRAJES Nantes CTP 1976
Art Dramatique et pratiques
culturelles artistiques,
parcours
et d'expression
artistiques

**Marie-Christine
BASTIEN**
1981 - CTPS DRAJES Nancy
Anthropologie

Marie FILIALI
CTP 1982 (Loisir social)
CHEPJ, CEPJ 2001
DRAJES Nancy

Patricia OSGANIAN
DRAJES SDJES 75
1982
Jeunesse
(sciences de l'éducation)

**Etiennette
MONTANANT**
SDJES Pyrénées Orientales
CEPJ 1983
(Sciences de l'éducation et
territorialisation des politiques
éducatives)

Thierry ROOS
CEPJ 2002
CTPS 2017
SDJES Hérault
Activités scientifiques et
techniques (EEDD)

**Pascale
FORET**
CEPJ 2002
SDJES Orne
SEJ et STC

Claire LETOURNEUR
CEPJ 2001
SDJES Quimper
Sc Eco et juridique

David DURAND
2001
DRAJES Normandie
Sc. Eco et juridiques

Catherine TUCHAIS
CEPJ 1994
DRAJES Pays de la Loire
Spécialité SHA
Spécialité d'exercice Lecture
écriture

Richard REBOUL
1995 CEPJ
CREPS PACA
Sc Tech. Communication

Sophie BRIOT
CEPJ 2002
DRAJES Orléans (Centre)
Activités Scientifiques et
techniques

Jean LAVIGNE
SDJES 64
2002
STC - Polyvalent

Virginie SEBILLE
CEPJ 2003
DRAJES Pays de Loire
Arts plastiques

Xavier LEFEUVRE
CEPJ 2003
SDJES de la Sarthe
Livre et Lecture

Guillaume BONNET
CEPJ 2003
SDJES Calvados
Image et son
(Pratiques culturelles)

Fadila MAMOUNI
CEPJ d'adoption
2011
SDJES Indre
Science de l'Education

Emilie CADIERE
CEPJ 2010
DRAJES PACA
SHA

Pierre LEMAITRE
2010
DRAJES de Normandie
SHA

Arnaud LOUSTALOT
CEPJ 2010
SDJES Indre et Loire
Sc Humaines appliquées

**Marie Annick
CHABASSIEU**
CEPJ 2006
DRAJES Marseille
Communication

**Alexander
SPAROSVICH**
2005 CEPJ - 2021 CTPS
Sc Humaines appliquées

Floriane DUPONT
CEPJ2012
SDJES Rouen
Détachement EN
+
Intégration

Arthur LEPELLETIER
CEPJ 2013
SDJES de l'Orne
SEJ et Pratiques culturelles

Isabelle KAUFANN
2013 CEPJ
DRAJES Nantes
Sciences Humaine

Colombe PELLE
CEPJ 2013
SDJES Hautes Pyrénées
(Tarbes)
Sc Humaines et sociales
Appliquées

**Cathy
SENE**
CEPJ 2015
SDJES Ariège
Détachement FPT

Marianne LEDUY
CEPJ 2019
SDJES 35
Sciences de l'Education
Sciences juridique et éco

Camille GREGORIO
CEPJ
SDJES Seine Maritimes
2019
Sciences juridiques et éco

Gwenn AUBE
CEPJ 2018
SDJES Loire Atlantique
Sciences éco et juridiques

Alexia MORVAN
CEPJ 2017
SDJES 35
Spé concours : SHA
Exercice :
Sciences de l'Education

**Aurélie
CANAZZI**
CEPJ 20216
SDJES Aude
SHA

**Guillaume
DEFRANCE**
2016 CEPJ
SDJES Lot
SHA

Julie CHARNET
CEPJ 2019
DSDEN Aveyron
Spécialité concours : SEJ
Spéc : EEDD

Ludovic MAZET
CEPJ 2020
SDJES 69
Sciences de l'Educ
+
vie associative

Paul LOPEZ
CEPJ DRAJES Grand Est
2019
NSP Spécialisation

Juliette BUOT
CEPJ
Décembre 2020
SDJES Manche

Loic BONNAVENTURE
CEPJ 2020
SDJES de l'Aude
(Interdépartemental)
Sciences de l'Education

